

Ils protestent

Autor(en): **Antan, Pierre d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 50

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200669>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements débutent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les nouveaux abonnés pour l'année 1904 recevront **gratuitement** le journal d'ici au 31 décembre prochain et un exemplaire de l'*Almanach du Conteur* (année 1903).

Nuit tragique.

L'histoire est authentique.

Elle n'est point banale, comme vous l'allez voir.

Le héros en est un paisible Lausannois, qui ne se doute guère qu'il va « passer dans le *Conteur* » et qui certainement s'en soucie moins encore.

Peut-être nous en voudra-t-il ? La crainte du bruit imposera silence à son ressentiment.

Donc, il est minuit.

Le paisible Lausannois vient de rentrer chez lui. Fidèle à sa coutume, il a passé la soirée au café, en compagnie de quelques amis, à deviser de la pluie et du beau temps, de la cherté de la vie, du poids croissant des impôts, des événements de Macédoine, de la santé de Guillaume II, du trottoir roulant, de tous ces petits riens, enfin, dont on jase entre le verre et la bouteille.

Il a fermé sa porte à double tour. Il se déshabille. Il range méthodiquement, selon sa coutume, ses vêtements sur le dossier d'une chaise. Il souffle sa bougie et, prestement, se glisse entre les draps.

Brrrou ! Il fait bon au lit.

Ses paupières s'alourdissent ; sa tête s'enfonce dans l'oreiller ; ses pensées se débent ; il se chrysalide insensiblement... Il va dormir.

Tout à coup, un tapage infernal éclate dans la cheminée... Le rideau de tôle s'agite avec un bruit de tonnerre... On croirait entendre monter dans le canal... On gratte les parois. Des débris de gypse et de briques, détachés, roulent et viennent frapper le rideau métallique... Puis, c'est la chute désespérée d'un corps, qui semble vouloir se cramponner aux parois, sur lesquelles des ongles glissent avec un bruit de déchirement... Un bruit sourd ; le corps est tombé sur les chenets... Il se débat. On dirait des battements d'aile contre le rideau de la cheminée, qui s'agite furieusement.

Notre homme s'est dressé subitement sur son séant. Ses yeux angoissés scrutent en vain l'obscurité. Mille suppositions effrayantes l'assaillent : on ne parle que de cambrioleurs depuis quelque temps.

Ce n'est que des rats, peut-être ; ou même, seulement un chat, en expédition galante, qui s'est laissé choir dans la cheminée.

Sa canne est à portée. Il la saisit, et du pommeau plombé frappe un coup vigoureux contre le rideau de tôle.

Moment de silence.

Le malheureux n'ose s'endormir, dans la crainte de se réveiller « raide mort », assassiné

par les voleurs. Il lutte désespérément contre le sommeil qui l'envahit.

Dans la cheminée, le tapage recommence. Nouveau coup de canne.

De violents coups de poings contre la paroi à laquelle est adossé son lit, répondent à sa canne.

« Hé ! là ! voisin, clame une voix irritée, ne pourriez-vous renvoyer à demain matin vos exercices de gong ? »

L'hôte de la cheminée, insensible à ces protestations, s'agite comme diable dans un bémolier.

Le pauvre Lausannois, qui n'ose plus frapper, caresse seulement, du pommeau de sa canne, le rideau métallique.

Cette innocente manœuvre a bientôt épuisé son effet. Soudain, le tapage redouble. Il semble que le ou les êtres fantastiques qui en sont les auteurs vont faire irruption dans la chambre.

Tremblant de peur, et bravant la colère du voisin, notre homme redonne un violent coup de canne contre la cheminée.

La fenêtre d'une chambre voisine s'ouvre : « Mais non, fait une voix de femme, je te dis qu'y n'y a pas d'orage ; le ciel est tout étoilé. »

— Cependant, on a bel et bien entendu le tonnerre.

— Mais non, que je te dis, tu as rêvé.

La fenêtre se referme.

Le malheureux a bien compris : Jupiter tonnant, c'est lui.

Ah ! certes, pour un roi de l'Olympe, il n'en mène pas large, avec ses yeux battus de sommeil, et son cascarnèche dont le mouchet pend piteusement sur son oreille.

Dans la cheminée, le sabbat continue de plus belle. Mais il n'ose plus bouger. De temps en temps, seulement, quand le bruit devient intolérable et que sa frayeur est au comble, il donne quelques coups timides sur le marbre.

Toujours sur son séant, la canne à la main, luttant contre le sommeil qui le presse de plus en plus, résigné, il attend le jour.

Le jour paraît.

Le malheureux saute à bas du lit, s'habille, relève le col de son veston, prend d'une main sa canne, de l'autre son parapluie, ouvre la fenêtre.

Si nous en étions encore au temps des chevaliers bardés de fer, il se fut équipé comme un jour de bataille.

Il s'approche doucement, puis, de la pointe de sa canne, soulève graduellement le rideau de la cheminée.

Tout-à-coup, un être informe, tout noir, tout noir, avec un bec crochu, de grands ongles, s'échappe. Affolé, il vole dans la chambre, se butte au plafond, aux parois. Une poussière noire, nauséabonde, tombe de ses ailes, de son corps et se répand partout. Tout en est couvert, le lit, la table, les chaises, les rideaux : notre homme lui-même en a le visage et les vêtements tout barbouillés.

Avant même qu'il ait pu définir la nature de

l'hôte néfaste auquel il devait une nuit d'insomnie et d'angoisse, celui-ci, profitant de la fenêtre ouverte, avait pris la clef des champs.

Un pauvre perroquet s'était échappé de sa cage, dans une maison voisine. Grisé d'une liberté à laquelle il n'était plus habitué et dont il ne soupçonnait pas les dangers, il folâtrait sur les toits, quand l'arrivée inopinée d'un chat l'avait obligé à se réfugier dans une cheminée. Il y était resté prisonnier. J. M.



Le maquillage des fleurs. — Sait-on que les fleurs que l'on vend dans les rues à cette époque de l'année sont, à de rares exceptions près, artificiellement teintées et parfumées ?

Voici : Les fleurs anémées sont placées dans une caisse garnie de glace, au fond de laquelle est pratiquée une ouverture par où arrive un courant de gaz acide carbonique chargé de l'odeur choisie et dont s'imbibent les fleurs préalablement mouillées de glycérine.

Quant aux fleurs fanées par suite de la mévente ou d'un séjour plus ou moins prolongé dans les wagons qui les amènent généralement de fort loin, on les trempe dans une solution de sel ammoniac : elles se redressent et reprennent aussitôt une apparence de fraîcheur parfaite.

A qui se fier !

Il proteste.

Nous avons reçu la protestation indignée que voici, et que notre impartialité nous fait un devoir d'insérer. Nous nous gardons d'y ajouter le moindre gendarme, laissant à nos lecteurs le soin de juger, en ce conflit.

Monsieur,

Il était tout au moins inutile d'annoncer à grand bruit à vos lecteurs la fameuse soirée-choucroute des postiers. Hélas, cette soirée, nous la connaissons depuis longtemps. Voilà bien des journées déjà qu'une nouvelle s'était colportée dans tous les boitons du Pays de Vaud, des bords du Talent à ceux de la Broye : « Les postiers font une soirée-choucroute ! » Nouvelle sinistre ! Nouvelle terrifiante ! Nouvelle bien propre à porter l'effroi dans des cœurs moins courageux que les nôtres.

La soirée-choucroute des postiers ! C'était le signal d'un nouveau massacre des innocents. Pour beaucoup d'entre nous, c'était l'arrêt de mort ; pour les jeunes, c'était l'arrachement brutal des bras de la mère ; pour les plus vieux,

c'était la fin de cette existence déjà si terne, à laquelle cependant nous tenons. Pauvres cochons que nous sommes, victimes résignées et innocentes de la gloutonnerie humaine, nous savons trop bien ce qu'elle signifie cette phrase terrible : la soirée-choucroute des postiers et cette perspective de saucisses, de pions et d'oreillons qui vous arrache des cris d'admiration et fait répandre sur la paille de nos boitons des larmes bien amères.

Ah ! pourquoi nos ancêtres ne nous ont-ils pas laissés à notre existence simple et frugale des temps jadis, des temps où courant librement les prés et les bois, nous souffrions souvent le froid et la faim, mais où du moins nous n'avions pas à attendre la mort à brève échéance, et l'humiliation plus terrible encore de vous servir de pâture.

Vous nous donnez le vivre et le couvert ; mais de quel prix nous faites-vous payer cette libéralité !

Pauvres cochons que nous sommes, disions-nous ! Pauvres hommes que vous êtes, aurions-nous raison de dire. Voilà où vous ont conduits tant de siècles de civilisation. C'est bien la peine d'avoir dompté l'électricité, d'avoir subjugué tout l'univers à vos caprices, si vous n'avez seulement pu dominer vos instincts barbares.

Du fond de nos boitons, où nous attendons le couteau de vos bourreaux, nous répétons cette phrase d'un de vos moralistes : « Il vaut mieux souffrir le mal que de le faire », et nous grandissons dans notre propre estime en songeant que, tout cochons que nous sommes, nous sommes indispensables aux plaisirs de l'espèce humaine !

En attendant, Monsieur, que le hasard nous mette en présence l'un de l'autre, vous devant un plat de choucroute et moi dessus, j'ai l'honneur de vous saluer.

DOM POURCEAU.

Pour copie conforme,

PIERRE D'ANTAN.



Qui siffle ? — Sur la route d'Ouchy, un gamin, qui conduit un petit âne, siffle à s'époumonner, mais abominablement faux.

Un vieux monsieur, impatienté, l'interpelle :

— Dis donc, est-ce toi qui siffles ou si c'est ton âne ?

— C'est moi, monsieur ; les ânes écoutent.

Le diable à la cave.

David des Isles n'est pas un ivrogne, mais il a le gosier ainsi fait qu'il se voit contraint de prendre sans cesse de la tisane d'octobre. Il prétend que la muqueuse de son palais renferme autant de sel qu'un quartier de roche du Bévieux ou du Boillet. Et le malheur est que le sel de David des Isles est indissoluble. Il a beau l'humecter, l'arroser, l'inonder, sa gorge demeure salée. Cette incommodité lui est venue de ce que, la veille de sa naissance, sa mère sala trop sa soupe aux choux.

David des Isles est bien vu des pintiers, quand il a la bourse garnie, cela s'entend. C'est lui qui abandonne le dernier la salle à boire. Souvent même, on est obligé de le mettre à la porte, avec les regards dus à son étrange infirmité. L'autre jour encore, à Ollon, il avait tenu tous les cafés et, l'heure de la fermeture des établissements publics ayant sonné depuis longtemps, il s'en retournait dans son hameau, l'œil humide et la bouche sèche.

N'ayant chez lui aucun breuvage autre que

de l'eau, il s'étend tristement sur son lit ; mais, moins endurant que le chameau dans la Sahara, il ne peut fermer l'œil. A deux heures du matin, le voilà qui saute à bas de sa couche, se rhabille et file droit à la maison de Sami, son voisin.

— Sami ! appelle-t-il en frappant légèrement contre un contrevent, Sami ! lève-toi !

— Qui est là ? demanda une voix de l'intérieur.

— C'est moi, David des Isles.... ne fais pas de bruit, viens vite, j'ai entendu *rebener* dans ta cave, il doit y avoir du diable par là !

Quelques secondes plus tard, Sami apparaît, un falot-tempête d'une main, un solide bâton de l'autre.

— Tu es sûr d'avoir entendu quelque chose ?

— Pardine ! je t'aurais pas appelé pour rien. Et voilà les deux hommes qui pénètrent dans le cellier et qui en fouillent consciencieusement tous les coins et recoins. Comme ils ne découvriraient rien de suspect, Sami fit :

— On ne veut pourtant pas se quitter sans prendre un verre au guillon.

— Si on veut, répondit David avec une feinte indifférence.

A la troisième rasade, avant de remettre le verre à sa place, Sami regarde curieusement son voisin et, lui mettant la chandelle sous le nez :

— Tu dis que tu as entendu du diable dans ma cave.... tu n'as rien entendu du tout !

— Ah ! vois-tu, j'avais tellement soif ! V. F.



Nouvelle vaudoise. — C'est encore La Côte, le théâtre de l'action, que M. E. Rod narre dans sa « nouvelle vaudoise », **Luisita**. Vous me direz peut-être que ce titre n'a pas très forte la saveur du terroir. C'est qu'elle n'est pas des nôtres, cette fille étrange, qui, séjournant au village, y met les esprits, les cœurs et les sens à l'envers, et réveille des passions qu'on pourrait à peine croire sommeillantes dans la bonhomie de nos paysans. Dès les premières pages on pressent la tragédie, la brusque apparition de ce fond intime des caractères qui presque jamais ne monte au grand jour sans provoquer des bouleversements. Et Luisita, la cause de ces catastrophes, celle que la malédiction publique accablait, passe, insouciant de son pouvoir destructeur, ignorante de sa beauté.

Bien vaudois sont surtout les personnages de deuxième plan ; si les acteurs principaux du drame révèlent, par leurs actions et leurs gestes, la généralité des profondes passions humaines, le vieux paysan au contraire, le régent, le pasteur, le syndic ont bien les traits spéciaux — peut-être partiellement conventionnels — par lesquels on les représente chez nous. Quelques-uns un peu caricaturalement dessinés ; vus encore trop simplifiés, si je puis ainsi dire. Vrais, malgré cela. Enfin, leur cadre, très vaudois, vaudois de La Côte, achève de les bien situer ; tressé de sarments, engraisillé de grêlons ou fleurant la vendange, on éprouve à le contempler le plaisir de reconnaître, et sa puissance évocatrice fait qu'on s'avoue : c'est tout à fait ça ; c'est chez nous. (**Payot et Cie, éditeurs.**) A.

L'arbre-journal.

Des industriels austro-hongrois se sont livrés à une expérience originale.

Il s'agissait de rechercher en quel espace de temps minimum une certaine quantité de bois, prise sur pied à l'état d'arbre, pouvait être transformée en papier, et ce papier transformé lui-même en un journal imprimé, plié, mis sous bande.

A Elsenthal, à 7 h. 35 du matin, trois arbres tombaient sous la scie des ouvriers. A 9 h. 34, le bois écorcé, fendu, défibré, mis en pâte, de-

venait papier, et passait de la fabrique aux presses, d'où le premier exemplaire de la feuille imprimée sortait — à 10 heures.

En moins de deux heures et demie, en 145 minutes, l'arbre était devenu journal.

Mots pézans et poutès rézons.

I

Eintrè lo bouèbo aò cordagnè et cique aò derbounai.

(In djuin ai botons aò maitin de la tzerrière.)

Lo bouèbo aò cordagnè. — Baillie-mè ci boton !

Cique aò derbounai. — N'est pas tion !
Cique aò cordagnè. — Què sechet que l'est mion !

Cique aò derbounai. — N'est pas veré !
Cique aò cordagnè. — Baillie-mè, aò bin te véri !...

Cique aò derbounai. — Na que ne vu pas tè lo bailli.

Cique aò cordagnè. — Fà atteinchon ! Tè lo dio po lo derra iadzo... ? !

Cique aò derbounai. — L'est mè que lè, lo gardo ! (*Pu lai tirè la leingua.*)

Cique aò cordagnè. — Veillie-tè ! sin quiet tè crio dai noms... ? !

Cique aò derbounai. — Assayie pire... ? !

Cique aò cordagnè. — Dépatolyu ! Affama ! Granta gaòla ! Etranglie-derbon ! (*Pu lai tirè assebin la leingua.*)

Cique aò derbounai. (*In lèvin lo poeing.*) — Redis-lo vai... !... Tire legnu !...

Cique aò cordagnè. (*Qu'a ramassà ona pièra.*) Etranglie-derbon !... Etranglie-derbon !...

Cique aò derbounai. — Et tè que t'as ton père qu'est cacapédze... ! ?

Cique aò cordagnè. — Et tè ta mère que sè soùle... !

(*L'allàvon sè chaòta déchù quand lo derbounai, que passavè, impognè son boèbo pè l'orolhic et einvoyè tsi leu cique aò cordagnè avouè lo bet dè sa chòqua.*)

II

Eintrè Abram daò Pèralet et David daì Biolès.

(Dèzo la grocha noyre dau Tsamp Corboz, damachein lo ramèladzo dai coquiès.)

Abram. — Yè drai à la maiti !

David. — T'as dzo zu mè què ton drai.

Abram. — Bin d'ombrou, mà n'a pas dè coquiès ! ?

David. — Ti quemin lo lau : mè t'as, mè te vaò !

Abram. — Yamo cein qu'est justo ! et su bin d'obedzi dè mè défindre quand on a affère à dai pegnettes que regrettont la founaire que sort dè la tsemenà.

David. — Vaut mi passa po vouaitin què po avai étà attrapà su lo martsì po la faussa mézoura et met frou dè la fretèri po avai broulyi lo laci... !

Abram. — On ne cheint pas lo soupion tsi po ; oi bin tsi vo... ! ?

David. — Se mon père-grand a zào zu été acqchenà d'avai met lo fù, tsacon tè deret que l'étai à tort, mà que l'irè sacrediu bin fé que lo tion satsè crévà aò fond d'on croton daò chalveï...

Abram. (*In foteint lo camp.*) — N'in nion dè noutra famille in peinchon pè lo Bou dè Cery... Quand t'arai lezi compta vai dièrou lai san dè la voutra... ! ?

David. (*Que s'avancè avouè on panai la maiti pleyin.*) — Tai cliad coquiès !

Abram. (*Sin sè réverè.*) — Grand maci..., Yein'è dzo trād... l'élho va impouézena la crape tondze !